

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Vendredi 29 Juin 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.12, 1.1.13, 1.2.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 9.1, 9.2, 6.1, 0.2, 0.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 23h15.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel ; M. André AVIS Audeux ; M. Guy BOURGEOIS suppléant de Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney ; Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon ; M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 9.2), M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.2.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL (jusqu'au 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.2) Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.2) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINÉAU (à partir du 1.1.8) Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagneux : M. Olivier LEGAIN Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean-Luc BARBIER suppléant de M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 9.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Raymond LAMBOLEY suppléant de M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.2) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 1.1.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (jusqu'au 6.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT suppléant de Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Philippe COURTOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT François : M. Claude PREIONI Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Robert STEPOURJINE

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, P. BONNET, E. BRIOT, G. CHALNOT, YM. DAHOUI, ML. DALPHIN, C. DELBENDE, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, M. LEMERCIER, JS. LEUBA (à partir du 6.2), M. OMOURI, Y. POUJET, R. REBRAB, D. SCHAUSS, R. STHAL (à partir du 1.1.4), M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.1), D. PAINÉAU (jusqu'au 1.1.7), C. MAGNIN-FEYSOT, F. BAILLY, G. GAVIGNET (à partir du 1.1.2), C. PREIONI, J. LOUISON, P. BELUCHE, F. LAIDIE (jusqu'au 1.1.1), A. JACQUEMET (à partir du 1.1.2), D. JACQUIN

Mandataires : P. MOUGIN, J. GROSPERRIN, T. BIZE, D. POISSENOT, C. WERTHE, C. MICHEL, E. MAILLOT, L. CROIZIER, N. BODIN, G. VAN HELLE, AS. ANDRIANTAVY (à partir du 6.2), S. PESEUX, T. MORTON, S. WANLIN, C. THIEBAUT, K. ROCHDI (à partir du 1.1.4), M. EL YASSA (jusqu'au 1.1.1), A. FELICE (jusqu'au 1.1.7), G. PACAUD, O. LEGAIN, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.2), D. PARIS, T. JAVAUX, J. KRIEGER, C. LIME (jusqu'au 1.1.1), P. ROUTHIER (à partir du 1.1.2), JP. MICHAUD

Délibération n°2018/004218

Rapport n°1.1.3 - Affectation des résultats 2017 au budget 2018

Affectation des résultats 2017 au budget 2018

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Suite au vote du Compte Administratif 2017, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2018 les résultats 2017 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2017, après couverture des restes à réaliser est de 33 889 450,24 € dont :

- Budget principal : 22 653 449,89 €,
- Budget annexe Transports : 1 786 321,50 €,
- Budget annexe Déchets : 2 322 142,55 €,
- Budget annexe CRR : 1 113,13 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 0 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €,
- Budget annexe Aire Industrielle de Besançon Ouest : 7 126 426,17 €,
- Budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques : 0 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2018, seuls les résultats du BA AIBO ont été repris par anticipation, les résultats du budget principal et des autres budgets annexes n'ont pas été repris. Ceux-ci sont donc intégrés au budget 2018 dans la première Décision Modificative 2018.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif (procédure normale). Le budget primitif 2018 a été voté, le 29 mars 2018, sans reprise anticipée des résultats 2017 sauf pour le budget annexe AIBO. Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 18 décembre 2017 également sans reprise des résultats 2017.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2017 sont alors intégrés dans le budget 2018 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DM1 2018).

Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2017 est inscrit au budget 2018 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2018,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser).
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2018 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2018.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2017

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	34 860 909,49
	Recettes réalisées 2017	28 917 857,20
	Solde réalisations 2017 (1)	-5 943 052,29
	Restes à réaliser en dépenses	5 305 637,92
	Restes à réaliser en recettes	354 878,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	-4 950 759,92
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-10 893 812,21
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	103 716 519,63
	Recettes réalisées 2017	137 263 778,73
	Résultat de fonctionnement	33 547 259,10
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		22 653 446,89 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 10 893 812,21 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 5 943 052,29 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 4 950 759,92 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 10 893 812,21 € ;
- 22 653 446,89 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2018.

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2017

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	117 445 621,77
	Recettes réalisées 2017	113 808 098,40
	Solde réalisations 2017 (1)	-3 637 523,37
	Restes à réaliser en dépenses	1 022 534,32
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	-1 022 534,32
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-4 660 057,69
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	43 411 834,81
	Recettes réalisées 2017	49 858 214,00
	Résultat de fonctionnement	6 446 379,19
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		1 786 321,50 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe transports, il est proposé d'affecter :

- 4 660 057,69 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 3 637 523,37 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 1 022 534,32 €, uniquement en dépenses. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 4 660 057,69 € ;
- 1 786 321,50 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2018.

III. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2017

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	441 151,20
	Recettes réalisées 2017	4 045 816,61
	Solde réalisations 2017 (1)	3 604 665,41
	Restes à réaliser en dépenses	1 917 472,07
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	-1 917 472,07
Autofinancement global (1) + (2)		1 687 193,34
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	21 600 020,34
	Recettes réalisées 2017	22 234 969,55
	Résultat de fonctionnement	634 949,21
RESULTAT TOTAL (après couverture)		2 322 142,55 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'ouvrir :

- des crédits en recette d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 3 604 665,41 €, qui viennent donc couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 1 917 472,07 € ;
- des crédits en recette de fonctionnement au chapitre 002 à hauteur de 634 949,21 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2018.

IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2017

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	1 437 920,95
	Recettes réalisées 2017	896 693,89
	Solde réalisations 2017 (1)	-541 227,06
	Restes à réaliser en dépenses	61 233,53
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	-61 233,53
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-602 460,59
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	6 111 495,84
	Recettes réalisées 2017	6 715 069,56
	Résultat de fonctionnement	603 573,72
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		1 113,13 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter :

- 602 460,59 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 541 227,06 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 61 233,53 €, uniquement en dépenses. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 602 460,59 € ;
- 1 113,13 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002. Cet excédent correspond à la marge de sécurité prise en fin d'année lors du calcul de la subvention d'équilibre sur la base des réalisations prévisionnelles.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2018.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

Les résultats de l'exercice 2017 :

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	84 070,00
	Recettes réalisées 2017	84 070,00
	Solde réalisations 2017 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	0,00
Autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	84 070,00
	Recettes réalisées 2017	84 070,00
	Résultat de fonctionnement	0,00
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		0,00 €

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

Les résultats de l'exercice 2017 :

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	930,00
	Recettes réalisées 2017	930,00
	Solde réalisations 2017 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	0,00
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	930,00
	Recettes réalisées 2017	930,00
	Résultat de fonctionnement	0,00
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		0,00 €

VII. Budget annexe de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest

A/ Les résultats de l'exercice 2017

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	9 464 050,34
	Recettes réalisées 2017	8 685 240,69
	Solde réalisations 2017 (1)	-778 809,65
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	0,00
Besoin d'autofinancement global (1) + (2)		-778 809,65
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	9 089 585,24
	Recettes réalisées 2017	16 994 821,06
	Résultat de fonctionnement	7 905 235,82
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		7 126 426,17 €

B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe AIBO, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement un déficit de 778 809,65 € qui sera inscrit en dépenses d'investissement au compte 001 ;
- en fonctionnement un résultat reporté de 7 905 235,82 €. Cette inscription sera portée en recette de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2018 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2018.

VIII. Budget annexe des Autres Zones d'Activités Economiques

Les résultats de l'exercice 2017 :

Investissement 2017	Dépenses réalisées 2017	0,00
	Recettes réalisées 2017	0,00
	Solde réalisations 2017 (1)	0,00
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	Solde Restes à réaliser 2017 (2)	0,00
Autofinancement global (1) + (2)		0,00
Fonctionnement 2017	Dépenses réalisées 2017	0,00
	Recettes réalisées 2017	0,00
	Résultat de fonctionnement	0,00
RESULTAT TOTAL (excédent après couverture)		0,00 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2017 sur le budget 2018 au titre du budget principal, des budgets annexes Transports, Déchets, Conservatoire à Rayonnement Régional, Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul et Autres Zones d'Activités Economiques du Grand Besançon,
- confirme la reprise des résultats par anticipation au BP 2018 des résultats du Budget Aire Industrielle de Besançon Ouest.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 12 JUIL. 2018



Contrôle de légalité